



AVIS DE COURSE

Championnat d'Hiver 2018

Manche 3/6 – 17/02/2018



Organisé par le Club Nautique Valeriquais

1 REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV),
- 1.2 les règlements Fédéraux,
- 1.3 la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.4 en cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2 PUBLICITE

- 2.1 Les bateaux peuvent-être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à :

- 3.1 Tous les bateaux en règles avec leur autorité nationale.
 - 3.1.1 Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.
 - 3.1.2 Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.
 - 3.1.3 Tous les bateaux de classe HN et monotype.
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant au CNV accompagné des frais d'inscription ou sur place avant le briefing.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - 3.3.1 Leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
 - 3.3.2 ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - 3.3.3 une autorisation parentale pour les mineurs.
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - 3.4.1 Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing.
 - 3.4.2 Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros.
 - 3.4.3 un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4 DROITS A PAYER

- 4.1 Membres du CNV : 5€ par coureur
- 4.2 Non-membres du CNV : 10€ par coureur

5 PROGRAMME

- 5.1 Voir Annexe

6 SYSTEME DE PENALITE

- 6.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

7 INSTRUCTIONS DE COURSES

- 7.1 Les instructions de courses seront communiquées durant le briefing après la clôture des inscriptions.



8 LES PARCOURS

8.1 Les parcours et zone de course sont communiqués en annexe.

9 CLASSEMENT

9.1 Les bateaux seront classés selon le système de points à minima de l'annexe A des RCV 2017/2020.

9.2 1 course devra être courue pour valider la compétition.

9.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système du temps sur temps.

10 COMMUNICATION RADIO

10.1 Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11 DECISION DE COURIR

11.1 La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

12.1 Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Club Nautique Valeriquais

40 quai du Havre 76460 SAINT VALERY EN CAUX

Tél : 02 35 97 25 49

@: contact@cnavaleriquais.fr

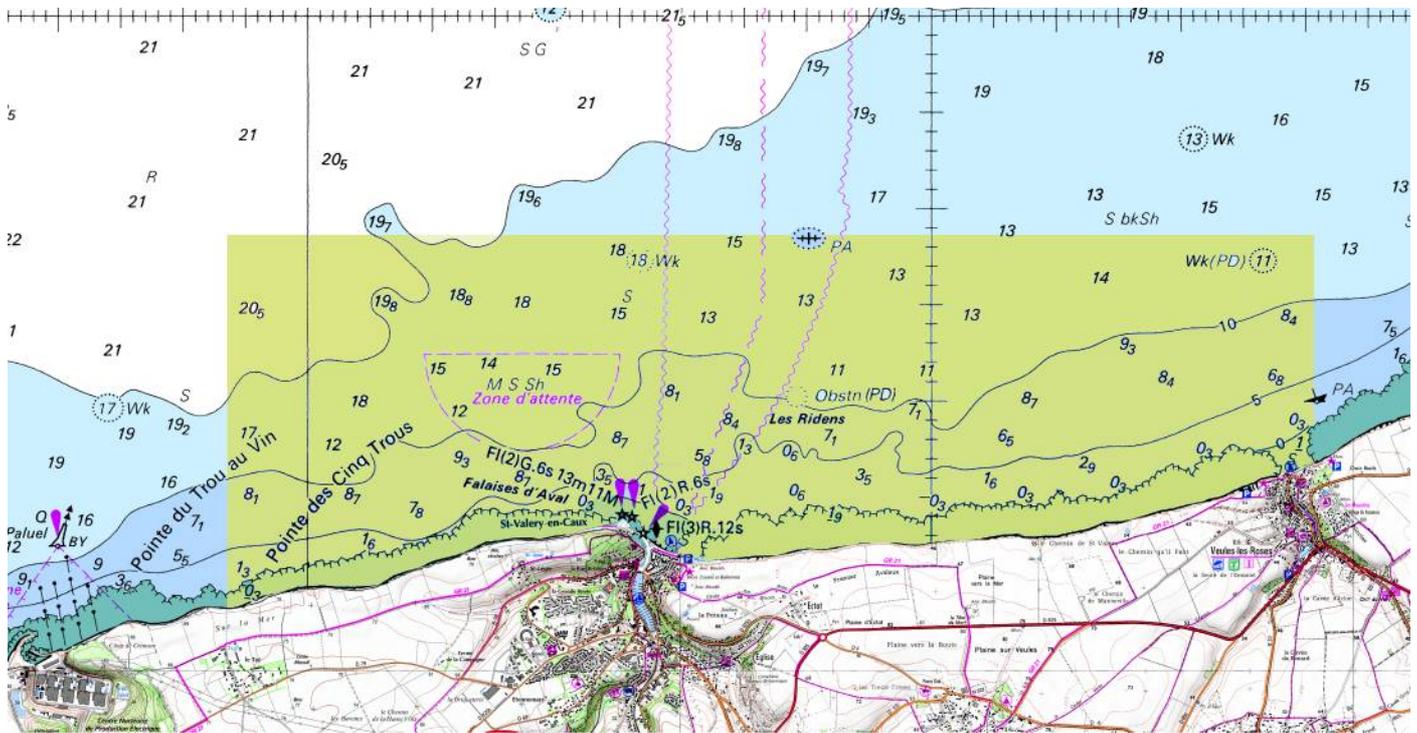
<http://www.cnavaleriquais.fr>





ANNEXE

ZONE DE COURSE



La zone de course sera située entre la pointe des Cinq Trouis à l'ouest de Saint-Valery et la plage de Veules-les-Roses sur une bande côtière d'environ 2 milles nautiques.

PROGRAMME

- 09h30 Clôture des inscriptions
- 09h30 Briefing
- 10h30 Sortie des bateaux
- 11h00 1^{er} signal d'avertissement
- 15h00 Retour au port

Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h30.